

# Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXII

VENDREDI, 20 DECEMBRE 1901

No 25

## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547  
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00  
Canada et Etats-Unis - 1.50  
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

**Le Prix Courant, Montréal.**

## LE CHOIX DES ECHEVINS

Dans un précédent article, nous disions : " Mais s'il est, parmi les citoyens, une classe spéciale qui ait le droit et le devoir de veiller au choix, au bon choix des échevins, c'est la classe des commerçants."

Il est à peine besoin de le démontrer. Une ville n'est prospère que par son commerce, ses industries, ses moyens de transport, tant pour l'approvisionnement que pour la décharge, la sortie des marchandises d'échange. Tout ce qui peut concourir au développement du commerce, des industries et des moyens de transport doit être mis en œuvre pour accroître l'importance d'une ville.

La cité de Montréal est en même temps, le port terminus de la navigation transatlantique pour le Canada et le point central des régions vraiment peuplées de la Confédération ; elle doit à ce double avantage d'être le centre de réception et de distribution des marchandises consommées au pays et exportées au dehors.

Ce double avantage n'est pas de peu d'importance, il vaut à Montréal d'être la cité la plus peuplée, la plus riche, la plus commerçante du Canada.

Est-ce à dire que la cité de Montréal est aujourd'hui aussi florissante qu'elle aurait dû l'être ? Non, certes, et nous n'en voulons pour preuve que le nombre croissant de manufactures qui se transportent dans les environs de Montréal sans compter celles qui n'attendent que l'occasion de se déplacer.

C'est qu'au lieu d'offrir des avantages aux industriels qui voudraient s'établir chez elle, la cité de Montréal toujours besoigneuse leur rend la vie dure.

N'a-t-on pas vu dans la charte de 1899 comprendre dans les immeubles et par conséquent assujettir à la taxe les machines industrielles ? La charte a été depuis modifiée, mais qu'elle ait pu avoir force de

loi pendant un an, qu'elle ait pu même être rédigée de manière que les machines industrielles puissent être taxées, dit assez combien il importe que les auteurs et les soutiens de la charte qui régit la cité, c'est-à-dire les échevins aient pleine conscience de leurs actes quand ils touchent aux intérêts de l'industrie.

S'il est un sens dans lequel ils doivent y toucher, ce n'est pas dans le sens d'alourdir les charges qui pèsent sur elle et, si pour le moment, les finances de la ville ne permettent pas de les alléger, encore faut-il qu'on songe à la faire bénéficier, ainsi que tout le commerce, des avantages auxquels ils ont l'un et l'autre droit, en vertu des lourdes taxes qu'ils supportent.

Or, pour le commerce en général, une chose essentielle est que la cité entretienne ses rues de manière qu'une partie de la population n'émigre pas dans les environs ; que les voitures puissent y circuler facilement par tous les temps et en toutes saisons : que les trottoirs ne soient pas des casse-cous, etc..

Nous avons vu, il n'y a pas bien des années, qu'on avait négligé d'arroser les rues même pendant les plus fortes chaleurs, que les immondices mêmes avaient cessé d'être enlevées. Sous ce rapport, il y a progrès ; mais ce n'est pas encore par son renom de propreté que la cité de Montréal attirera les étrangers qui apportent leur part au commerce d'une ville de l'importance de la nôtre.

Faut-il rappeler qu'il y a quelques années à peine, une infinité de commerçants ont été ou ruinés ou appauvris parce que leurs anciens clients n'ont pu pendant des mois entiers parvenir jusqu'à leurs magasins. Les mêmes rues bouleversées, retournées sans cesse pour poses d'égoûts, poses de tuyaux d'eau, de tuyaux d'éclairage, pavées, dépaillées et réparées ne donnent parfois libre passage qu'à près plus d'un an de travaux. Ré-